



VIE DU LAB'S

Un laboratoire d'idées, de réflexions, d'analyses et de formation à l'utilisation de vos outils de gestion de cabinets d'avocats SECIB.

LAB'S

Maitre Alain Bégel - Président du Lab'S

Le Lab's est un laboratoire d'idées, de réflexions, d'analyses, de formation sur l'utilisation de votre outil de gestion **SECIB**.

Cette association a vocation à aider l'ensemble des cabinets d'avocats utilisateurs d'une solution logicielle **SECIB** à progresser dans l'exploitation de l'outil informatique.

Partant du constat que trop la majorité des cabinets n'exploite qu'une trop faible partie des fonctionnalités offerte dans les logiciels

D'être une voix importante et écoutée des utilisateurs, à la fois critique et constructive permettant d'orienter **SECIB** dans ses développements à venir.



Mettre en place avec **SECIB** des sessions de formation continue afin de faire progresser l'ensemble des utilisateurs du logiciel et progresser constamment en terme de productivité
Créer les conditions d'un partenariat étroit entre concepteur du logiciel et utilisateurs de celui-ci.
Faire un point annuel dans le cadre d'un séminaire permettant de mettre en place des ateliers de formations (Avocats, Comptables, Secrétaires) mais aussi de faire un état des lieux sur les évolutions informatiques et de ses répercussions sur l'utilisation des logiciels **SECIB**. (Intégration avec les BB, Dictée vocale, E-Barreau, Extranet, ...)

Les actions mise en place :

Travail d'analyse sur les logiciels **SECIB** via la commission de développement
Sessions de formation continue à Paris et Montpellier pour Avocats, Assistantes et comptables
Séminaire annuel sur les dernières évolutions des logiciels **SECIB** et de l'informatique au sein des cabinets d'avocats de façon plus générale
Suivi des attentes des utilisateurs & analyse avec SECIB des outils utiles à l'amélioration de la productivité des cabinets

L'IMPORTANT DU PARTENARIAT AVEC LE LAB'S SELON SECIB

Hugues GALAMBRUN - Directeur Général SECIB

" Le Lab'S est pour SECIB un partenaire essentiel sur le plan affectif comme sur le plan de la Recherche et du Développement. Non pas qu'il permette de « révolutionner » les pratiques des logiciels SECIB pour l'ensemble de nos clients, mais parce qu'il est le reflet des changements culturels très forts opérés depuis plusieurs mois par chaque cabinet à l'égard de l'informatique. D'un "mal nécessaire", l'informatique de gestion est devenu, pour les avocats, un moyen indispensable de développement de leur structure d'exercice.

La vocation de SECIB est d'abord de créer avec les cabinets d'avocats qu'elle équipe, une vraie relation de partenariat. L'informatique est un des seuls outils de production d'un cabinet. Il est alors primordial que chacun de vous, puisse alors, avoir face à lui, non pas un simple fournisseur, mais un interlocuteur informatique fiable et structuré.

Cette notion de partenariat va de pair avec celle de confiance entre les cabinets du Lab's et notre société. Et c'est ce lien essentiel pour progresser mutuellement que le Lab's va pouvoir aider à tisser.

C'est cette envie commune de progresser qui est au cœur de nos relations : Les cabinets dans l'utilisation du logiciel SECIB, notre société dans les offres de produits et de services susceptibles d'améliorer de façon continue la productivité et la compétitivité des cabinets adhérents.

A l'aube des transformations inévitables qu'est en train de connaître la profession d'avocat avec l'arrivée de profils de juristes différents et de la dématérialisation des procédures autour du RPVA & E-Barreau, il nous paraît essentiel d'être une société de services informatiques en éveil permanent sur les dernières évolutions technologiques mais aussi, et surtout, à l'écoute des besoins réels de la profession.

En cela, le LAB'S est sans aucun doute un aiguilleur très fort des attentes de chacun des cabinets.

Il nous permet de relever ensemble les défis technologiques à venir !"